

0490953V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FELIX LANDREAU
51 RUE JEAN JAURES
49000 ANGERS
Tel : 0241667343

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2022

Réuni le : 21/11/2022

Sous la présidence de : Frederic Le-Floch

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention jardin'zur: Les membres du Conseil Administration approuvent la convention proposée liant le collège au Groupe Zur sur une période courant sur les mardis 15/11/22, 29/11/22, 06/12/22 et 13/12/2022. Les interventions du groupe Zur porteront sur le jardinage et les pratiques artistiques. Le coût total de ces interventions est porté à la somme de 600 € TTC pour l'ensemble des séances. Le financement s'effectuera via la plateforme ADAGE. De ce fait les membres du Conseil d'Administration autorisent le Chef d'établissement à signer ladite convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0